Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation

# LAKISA

## Revue des Sciences de l'Éducation

**ISSN: 2790-1270 / en ligne**
**2790-1262 / imprimé**

**N°6, Décembre 2023**

**École Normale Supérieure**
**Université Marien Ngouabi**

***LAKISA***

Revue des Sciences de l'Éducation

Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation (LARSCED)

École Normale Supérieure (ENS)

Université Marien Ngouabi (UMNG)

***ISSN : 2790-1270 / en ligne***

***2790-1262 / imprimé***

## Contact

www.lakisa.larsced.cg

| | | | |
|---|---|---|---|
| E-mail : | revue.lakisa@larsced.cg<br>revue.lakisa@umng.cg | Tél : | (+242) 06 639 78 24 |

BP : 237, Brazzaville-Congo

## Directeur de publication

MALONGA MOUNGABIO Fernand Alfred, Maître de Conférences (Didactique des disciplines), Université Marien NGOUABI (Congo)

## Rédacteur en chef

BAYETTE Jean Bruno, Maître de Conférences (Sociologie de l'Education), Université Marien NGOUABI (Congo)

## Comité de rédaction

ALLEMBE Rodrigue Lezin, Maitre-Assistant (Didactique de l'Anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

EKONDI Fulbert, Maître de Conférences (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

KIMBOUALA NKAYA, Maître de Conférences (Didactique de l'Anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

KOUYIMOUSSOU Virginie, Maitre-Assistant (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

LOUYINDOULA BANGANA YIYA Chris Poppel, Maitre-Assistant (Didactique des disciplines), Université Marien Ngouabi (Congo)

MOUSSAVOU Guy, Maître de Conférences (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

OKOUA Béatrice Perpétue, Maître de Conférences (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

## Comité scientifique et de lecture

ALEM Jaouad, Professeur-agrégé (Mesure et évaluation en éducation), Université Laurentienne (Canada)

ATTIKLEME Kossivi, Professeur Titulaire (Didactique de l'Education Physique et Sportive), Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

DUPEYRON Jean-François, Maître de conférences HDR émérite (philosophie de l'éducation), université de Bordeaux Montaigne (France)

EWAMELA Aristide, Maître de Conférences (Didactique des Activités Physiques et Sportives), Université Marien NGOUABI (Congo)

HANADI Chatila, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique de Sciences), Université Libanaise (Liban)

HETIER Renaud, Professeur (Sciences de l'éducation), UCO Angers (France)

KPAZAI Georges, Professeur Titulaire (Didactiques de la construction des connaissances et du Développement des compétences), Université Laurentienne, Sudbury (Canada)

LAMARRE Jean-Marc, Maître de conférences honoraire (philosophie de l'éducation), Université de Nantes, Centre de Recherche en Education de Nantes (France)

LOMPO DOUGOUDIA Joseph, Maître de Conférence (Sciences de l'Education), Ecole Normale Supérieure de Koudougou (Burkina Faso)

LOUMOUAMOU Aubin Nestor, Professeur Titulaire (Didactique des disciplines, Chimie organique), Université Marien Ngouabi (Congo)

LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul, Maître de Conférences (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

MANDOUMOU Paulin, Maitre de conférences (Didactique des APS), Université Marien NGOUABI (Congo)

MASSOUMOU Omer, Professeur Titulaire (Littérature française et Langue française), Université Marien Ngouabi (Congo)

MOPONDI BENDEKO MBUMBU Alexandre David, Professeur Ordinaire (Didactique des mathématiques), Université Pédagogique Nationale (République Démocratique du Congo)

NAWAL ABOU Raad, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique des Mathématiques), Faculté de Pédagogie- Université Libanaise (Liban)

NDONGO IBARA Yvon Pierre, Professeur Titulaire (Linguistique et langue anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur Titulaire (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

ODJOLA Régina Véronique, Maître de Conférences (Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

PAMBOU Jean-Aimé, Maître de Conférences (Sociolinguistique-Didactique du français langue étrangère et seconde- Grammaire nouvelle), Ecole Normale Supérieure du Gabon (Gabon)

PARÉ/KABORÉ Afsata, Professeur Titulaire (Sciences de l'éducation), Université Norbert Zongo à Koudougou (Burkina Faso)

RAFFIN Fabrice, Maître de Conférences (Sociologie/Anthropologie), Université de Picardie Jules Verne (France)

VALLEAN Tindaogo, Professeur Titulaire (Sciences de l'éducation), Ecole Normale Supérieure de Koudougou (Burkina Faso)

# Sommaire

**La formation professionnelle initiale des enseignants : analyse de la satisfaction des stagiaires de l'ENS**
Cyprienne Félicité OUEND-LAMITA/SAGNON et Amadou TAMBOURA……..….1

**Entre aspirations et injonctions dans le champ social et médico-social en France : enjeu social, éducatif, pédagogique et de professionnalisation après la loi 2002-02 du 02 janvier 2002**
Robert Messanh AMAVI …….…….……10

**Factors affecting the effectiveness of novice EFL teachers' transition in Niger**
Hamissou OUSSEINI……..……...…….24

**Danse Hip Hop et Mieux-être de jeunes en contexte éducatif de vulnérabilité**
Sabine THOREL-HALLEZ …..……..…..……...37

**La problématique des méthodes actives sur la fonction enseignante**
Seydou SOUMANA et Moustapha MOUSSA…….……48

**L'usage de la communication non verbale dans le processus d'enseignement /apprentissage à l'école primaire**
Joseph Dougoudia LOMPO et Boukaré SAWADOGO…….……..60

**Matières enseignées, expériences d'enseignement et gestion de la violence des élèves par les enseignants : cas du Lycée Moderne Belleville Bouaké**
Moustapha SYLLA, ……..…...……...……...71

**Abord psychodynamique et psychopathologique du trouble énurétique secondaire chez les enfants**
Joël-Christopher BOLOMBO BAENDE, Sunga Sunga BECKER et Florentin AZIA DIMBU.....80

**La violence genrée entre élèves à l'école élémentaire : un malaise scolaire et une entrave au droit des filles et des garçons à l'instruction formelle en côte d'ivoire**
Armel Kouamé KOUADIO, Martine GOUDENON épouse BLEY et Rodolphe Kouakou MENZAN……..……..……..93

**Stratégie d'implantation d'un service de pédagogie universitaire dans une université africaine : cas de l'université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)**
Kobena Séverin GBOKO, Nomansou Serge BAH et Moussa KONE…...……...106

**Difficultés liées aux mathématiques dans l'apprentissage aux métiers du bâtiment au sein du lycée professionnel industriel de Gagnoa (Côte d'Ivoire)**
Gbomené Hervé ZOKOU, Sinaly TRAORĒ et Sonzaï Bertrand TIĒOU…….……...117

**Les revers de l'évolution technologique en éducation : autopsie du déclin de l'émission radiophonique « la voix de l'enseignement » au Niger**
Mohamed Moctar ABDOURAHAMANE…….……...……..127

**Réforme pédagogique en République du Congo : de l'approche par objectifs à l'approche par compétences, quelle place donnée à la redynamisation des pratiques enseignantes ?**
Margarita LOPEZ MENDEZ ……..……139

**Entrer en formation au métier d'enseignant à l'Ecole Normale Supérieure : contexte et logiques de décision au Burkina Faso**
Mangawindin Guy Romuald OUEDRAOGO ……..……..……152

**Critique sur la prise en charge des TICS dans la supervision de stage professionnel en enseignement**
Armel NGUIMBI …….…….…....164

**Analyse du dispositif pédagogique du soutien scolaire privé**
Adama KÉRÉ …….……..…….....176

**Sexe et perception de la relation enseignante des élèves de la 6e année de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite**
Soumaïla COULIBALY, Moctar SIDIBÉ et Jacques Mawé DAKOUO……..……..186

**L'enseignement de la linguistique et de la grammaire française : analyse de quelques opinions des futurs enseignants de français de l'École normale supérieure (ENS) de l'université Marien Ngouabi (République du Congo)**
Solange NKOULA-MOULONGO …….……...……194

**Rentabilités des études et choix de formation professionnelle chez les élèves et leurs parents : cas de deux écoles professionnelles de la région de la Boucle du Mouhoun (Burkina Faso)**
Marcel ZERBO ……..…….202

**Pratiques professionnelles des moniteurs d'auto-écoles et satisfaction des candidats au permis de conduire au Burkina Faso**
Simon Pierre TIBIRI……..……...…..212

**Les épreuves de géographie au Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) au Burkina Faso : la question de la qualité au cœur d'une réflexion didactique**
Éric Walièma SOMÉ et Janvier ZOUGMORÉ…….……..…….222

**Analyse de l'appui de la coopération Suisse à l'éducation non formelle au Burkina Faso**
P. Marie Bernadin OUEDRAOGO……..233

**La construction du langage en CP à Libreville : vers le modèle d'échanges autour d'artefacts**
Olga Thérésia NZEMO BIYOGHE ……..……..244

# Les revers de l'évolution technologique en éducation : autopsie du déclin de l'émission radiophonique « la voix de l'enseignement » au Niger

Mohamed Moctar ABDOURAHAMANE, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
E-mail: abdramane75@yahoo.fr

**Résumé**

L'une des caractéristiques du système éducatif nigérien est l'insuffisance de compétences pédagogiques du personnel enseignant. Pour y faire face, plusieurs réformes pédagogiques en sont entreprises tantôt en lien avec les pratiques de classe tantôt avec les outils pédagogiques mobilisés par les enseignants. À l'instar des autres secteurs de développement, le système éducatif fait recours aux technologies de l'information et de la communication pour faciliter les activités d'enseignement/apprentissages. En plus des médias traditionnels (télévision, radio), l'internet est aujourd'hui au cœur des pratiques dans tous les domaines. La présente contribution se focalise sur le fonctionnement de l'émission pédagogique radiophonique « La Voix de l'Enseignement ». Elle met un accent sur sa pertinence dans un contexte de vulnérabilité du système éducatif nigérien accentuée par un environnement en pleines mutations technologiques. Le travail est basé sur une méthodologie qualitative qui cherche à comprendre les perceptions, les opinions, les difficultés et les perspectives selon les publics cibles de l'émission. En termes de résultats, on retient que les émissions hebdomadaires diffusées sur les ondes de la voix du Sahel ont concouru à la formation à distance de beaucoup d'acteurs pédagogiques. Cependant, elles sont de nos jours confrontées à de nombreux défis dont les principaux sont technologiques.

**Mots-clés** : émission radiophonique, enseignements/apprentissages, technologie, enseignant, Niger.

**Abstract**

One of the characteristics of the Nigerien education system is the insufficient teaching skills of teaching staff. To deal with this, several educational reforms are being undertaken, sometimes with classroom practices and sometimes with the educational tools used by teachers. Like other sectors of development, the education system uses information and communication technologies to facilitate teaching/learning activities. In addition to traditional media (television, radio), the Internet is today at the heart of practices in all areas. This contribution focuses on the functioning of the educational radio program "La Voix de l'Enseignement" with an emphasis on its relevance in a context of vulnerability of the Nigerien education system accentuated by an environment undergoing technological change. The work was organized on a qualitative methodological basis which sought to understand the perceptions, opinions, difficulties and perspectives according to the target audiences of the show. In terms of results, we note that the weekly broadcasts broadcast on the airwaves of Voix du Sahel contributed to the distance training of many educational actors. However, today they are faced with numerous challenges, the main ones of which are technological.

**Keywords:** radio broadcast, teaching/learning, technology, teacher, Niger.

## Introduction

Parmi les principales difficultés qui minent le système éducatif nigérien, on note la faiblesse des investissements et, dans une moindre mesure, leur gouvernance. À cela s'ajoute la dispersion des écoles sur un territoire très vaste (1 267 000 km$^2$), avec une démographie caractérisée par la jeunesse de la population (les moins de quinze ans représentent 50 %). Mais

pour d'autres analystes, le niveau global de l'économie est un facteur qui limite les possibilités d'investissements dans le secteur éducatif. En effet, au Niger, les gouvernements qui se sont succédés au cours des trois dernières décennies n'ont pas pu atteindre le seuil de 20 % du budget alloué à l'éducation[1]. Ces insuffisances constituent de véritables goulots d'étranglement pour l'école nigérienne dont la mission est d'assurer un enseignement de qualité. Du point de vue pédagogique, le système éducatif nigérien se caractérise par une faible qualité du personnel enseignant, dont les compétences pour une part importante, ne sont pas de nature à assurer un enseignement de qualité. Pour résorber de telles difficultés, l'État a entrepris plusieurs réformes pédagogiques en lien tantôt avec les pratiques de classe tantôt avec les outils pédagogiques mobilisés par les enseignants. Au niveau primaire et secondaire, la formation pédagogique des enseignants laisse encore à désirer. Pour preuve, l'évaluation de la mise en œuvre du Programme Décennal du Développement de l'Éducation (PDDE), qui était un programme phare de l'éducation au Niger entre 2000 et 2010, a mis en exergue un faible suivi pédagogique des enseignants sur le terrain car sur environ 14 000 enseignants, 1179 ont été visités entre 2000 et 2001, soit 8, 42 %. En plus, après le départ massif à la retraite après 30 ans de service, le ratio d'encadrement d'un inspecteur titulaire est de 516 enseignants et 287 pour le conseiller pédagogique.

Pourtant, pour contourner une telle difficulté, au Niger, depuis 1963, l'État a initié et mis en œuvre un projet d'éducation télévisuelle, dans un contexte marqué par la réforme du système d'enseignement avec comme objectif d'assurer une scolarisation totale des enfants nigériens. La télévision scolaire dont la phase expérimentale a commencé en 1965 était alors soutenue par la coopération française. Cette phase a permis de recruter 730 élèves pour suivre à la télévision scolaire des programmes de cours d'initiation en première année et de cours préparatoires en deuxième et troisième années (G. Alzouma, 2012).

Plus récemment, en 2017, un ministre de l'éducation précisait dans une dépêche de la radio VOA que des investigations diligentées par les autorités ont montré que 11,5% des enseignants des écoles primaires ont "un niveau très mauvais". Cette situation s'est encore exacerbée, ainsi que le montrent les récentes évaluations pédagogiques des enseignants du primaire en 2018, puis du secondaire en 2020. Les résultats de ces évaluations révèlent que la plupart des enseignants n'ont pas les qualifications requises pour exercer leur métier et qu'ils auraient « beaucoup de lacunes pédagogiques » car « souvent recrutés sans aucune formation, les enseignants contractuels - dont nombre d'entre eux sont parvenus à se faire engager avec de faux diplômes - sont estimés à plus de 61.000 sur un total de 81.000 enseignants »[2]. Ce qui nécessite un apport important en formation continue des enseignants.

Le domaine de l'éducation, à l'instar de la plupart des secteurs de développement, fait recours aux technologies de l'information et de la communication pour faciliter la bonne marche de ses activités régaliennes. Ainsi, la télévision, l'internet, la radio et la presse écrite sont des moyens de communication de masse qui contribuent au développement des secteurs vitaux comme l'éducation. L'usage de ces moyens de communication de masse, dans le domaine de l'éducation, a commencé à jouer un rôle très important dans le processus de l'acquisition des savoirs. Étant donné que l'audiovisuel est biface (M. Songossaye, 2019), puisqu'associant l'image et le son, il constitue un moyen pratique pour informer et éduquer un public. Dans cette perspective, des dispositifs pédagogiques ont été développés à travers le monde pour atteindre une scolarisation de masse.

Le continent africain n'est pas resté en marge de cette introduction des moyens de communication dans le domaine de l'éducation. À l'initiative de quelques pays, notamment à

[1] Analyse du secteur de l'éducation. Éléments pour de nouvelles orientations dans le cadre de la 2è phase du PSEF 2020 tiré de https://www.assets.unesco.org

[2] Plan de Transition du Secteur de l'Éducation et de la Formation, 2020-2022.

travers des organisations internationales, la radio scolaire a été un médium utilisé pour former les maîtres aux différentes facettes du métier d'enseignant (E. Voulgre et S. Netto, 2016).

La production audiovisuelle dans les médias repose en grande partie sur la diffusion des programmes n'ayant pas un lien direct avec le domaine de l'éducation en dehors des informations générales relatives au fonctionnement du système éducatif (politiques publiques ou résultats des examens) et cela sans toucher les acteurs sur le terrain. Ces derniers comprennent le rôle que peuvent jouer les médias, étant donné leur capacité de diffusion, dans le processus de la formation et la sensibilisation des enseignants, directeurs d'écoles et inspecteurs pédagogiques à leurs métiers. C'est ainsi que la problématique de la télévision scolaire trouve son sens dans la plupart des pays en développement.

Dans cette perspective, l'Institut National de Documentation, de Recherche et d'Animation Pédagogique (INDRAP) du Niger, service rattaché au ministère de l'éducation nationale et établissement public à caractère administratif (EPA) créé par la loi 74 -04 du 04 mars 1974, a pour mission de contribuer à améliorer le système éducatif nigérien. Cet objectif est poursuivi à travers notamment la conception et la mise en œuvre des innovations pédagogiques, des actions de formation, d'information et de sensibilisation des acteurs du système éducatif, dont la formation initiale et continue des enseignants et encadreurs pédagogiques nigériens du niveau préscolaire au niveau secondaire entre autres.

Une partie des réalisations de l'institut est diffusée à travers ses émissions hebdomadaires « la voix de l'enseignement » qui sont diffusées sur les ondes de la voix du Sahel sur l'ensemble du territoire nigérien et au-delà. Depuis la création de l'INDRAP, plusieurs émissions ont été réalisées en raison d'une diffusion par semaine. Ces émissions constituent, pour le système éducatif nigérien, une valeur ajoutée appréciable pour le renforcement des capacités du public cible que sont les enseignants et les encadreurs pédagogiques de proximité (directeurs d'écoles, conseillers pédagogiques et inspecteurs pédagogiques). Mais aujourd'hui, face à l'évolution technologique notamment le développement spectaculaire de l'internet, les médias traditionnels comme la radio connaissent une régression de leur usage.

En effet, l'évolution de la technologie comme support éducatif, notamment pour transmettre des connaissances, est désormais au centre de plusieurs recherches. Les moyens et les inventions techniques pour enregistrer et réécouter des émissions sonores sont venus « au XX$^{e}$ siècle avec : le disque phonographique en 1920, le magnétophone en 1930, le disque vinyle en 1946, la cassette audio en 1948, le 8-track en 1963, la microcassette en 1964 et Elcaset en 1969 » (E. Voulgre et S. Netto, 2016, p. 6). Ainsi, les supports se sont diversifiés davantage avec l'apparition et le développement de l'informatique (mémoire interne en 1940, disque dur en 1956, carte mémoire en 1980, mémoire flash en 1999, clé USB en 2000) et le numérique (disque compact en 1978, digital audio tape en 1982, MiniDisc en 1987, digital compact cassette en 1991, super audio CD en1999, DVD-audio en 1999).

L'avènement de la pandémie de la covid 19 a relancé le débat sur la nécessité de doter le système scolaire nigérien de moyens d'apprentissages alternatifs. Ainsi, la continuité des services scolaires a été au centre des préoccupations. Parmi les mesures annoncées par le gouvernement figurent la fermeture des écoles et l'instauration des cours à distance. Mais à l'épreuve des faits, l'on s'est rendu compte que ni le système ni les acteurs n'étaient préparés à une telle éventualité. Si certains pays à travers d'autres continents ont réussi à assurer la continuité de l'école pendant la pandémie en recourant aux moyens technologiques, beaucoup de pays africains comme le Niger sont restés sans réponses adéquates.

Cette situation repose ainsi la question sur la portée et la pertinence de l'émission « la voix de l'enseignement » qui était jusque-là le seul outil audiovisuel disponible et relativement fonctionnel pouvant permettre d'assurer la continuité des enseignements/apprentissages en période de confinement.

La présente contribution se focalise sur le fonctionnement de l'émission en mettant un accent sur sa pertinence dans un contexte de vulnérabilité du système éducatif nigérien accentuée par un environnement en pleines mutations technologiques.

Pour ce faire, un certain nombre de questions ont été formulées :

- comment se porte aujourd'hui « la Voix de l'Enseignement » au Niger ?
- quelle est la place que « la voix de l'enseignement » occupe actuellement dans l'univers de la technologie éducative au Niger ?

Ces questions méritent d'être posées. Les réponses à apporter sont tributaires à la méthodologie mise en place pour la collecte, le traitement et l'analyses des données.

## 1. Méthodologie

### *1.1. Démarche de production de données*

Ce travail est organisé sur une base méthodologique qualitative qui a cherché à comprendre les perceptions, les opinions, les difficultés et les perspectives selon les publics cibles de l'émission de la « Voix de l'Enseignement ».

### *1.2. Techniques utilisées et contenu thématique des outils de collecte*

Les techniques utilisées pour produire les données qualitatives ont été le guide d'entretien individuel et le canevas des « Focus Group ». Le guide d'entretien individuel et le canevas des Focus Group, ont été animés à partir des thèmes portant sur : la pertinence, l'efficacité et la durabilité de l'Émission de la « Voix de l'Enseignement » pour cerner les opinions, les perceptions, les besoins, les attentes et les perspectives des acteurs du système éducatif.

### *1.3. Terrains d'étude et groupes stratégiques*

Cette recherche a été menée dans trois régions du Niger à savoir Niamey, Tahoua et Maradi. Le choix de ces régions s'explique par le niveau d'intervention de l'Unesco qui est un partenaire privilégié de la « Voix de l'Enseignement ». Pour cerner la problématique de l'efficacité, la pertinence et la durabilité de cette émission radiophonique , les acteurs stratégiques suivants ont fait l'objet d'entretien :

- directeurs centraux ;
- directeurs nationaux et régionaux ;
- inspecteurs et conseillers pédagogiques ;
- enseignants ;
- directeurs d'école ;
- agents de l'INDRAP ;
- DG de l'INDRAP ;
- réalisateurs des émissions ;
- SG des ministères en charge de l'éducation nationale et secondaire.

## 2. Résultats et discussion

Les activités du terrain ont permis d'aboutir à un certain nombre de résultats qui sont exposés et discutés dans les lignes qui suivent.

### *2.1. La Voix de l'Enseignement au Niger, un peu d'histoire*

En accédant à la souveraineté internationale en 1960, les débats sur l'enseignement ont vite été inscrits dans les priorités des nouvelles autorités du Niger. À l'époque, le taux brut de scolarisation n'était que de 5% sur une population scolarisable estimée à 600 000. Le corps enseignant était composé de jeunes titulaires du CEPE et du BEPC dans le cadre de l'enseignement du premier degré. Seules trois inspections pédagogiques assuraient

l'encadrement pédagogique à cette époque. Ces jeunes enseignants de formation initiale relativement basse étaient formés sur le tas par les inspecteurs et les directeurs d'école. En plus, le conflit qui venait d'éclater en 1963 entre le Niger et le Dahomey (actuel Bénin) a conduit au départ des enseignants expatriés créant ainsi un besoin urgent de remplacement par des nationaux. C'est dans cette perspective que l'État a procédé au recrutement des jeunes diplômés de certificat d'études pour renforcer le personnel enseignant composé de jeunes qui sortaient des cours normaux qui n'étaient que de trois centres pour tout le pays (Tahoua, Tillabéry et Zinder).

Compte tenu de l'immensité du territoire et l'insuffisance des moyens, le ministère de l'éducation nationale a pensé à un mécanisme de formation continue des enseignants sur le terrain et cela sans interrompre la bonne marche des cours. C'est ainsi que le travail a été confié aux inspecteurs de l'enseignement primaire en faisant recours au centre pédagogique. Ce dernier a conçu une formule de formation à distance (cours par correspondance) en utilisant la radio dans un programme appelé la « Voix de l'Enseignement »». Il s'agissait pour le ministère de l'éducation, à travers le centre pédagogique, de poursuivre la formation continue des enseignants dans une formule moins couteuse et accessible aux enseignants dans le temps et dans l'espace.

L'utilisation de la radio comme alternative de formation continue des enseignants a été acceptée par tous et surtout les bénéficiaires qui se voyaient liés par leur ministère de tutelle à travers des émissions radiophoniques produites et diffusées sur toute l'étendue du territoire national.

On peut donc dire qu'au Niger, la question de la formation à distance a vu le jour juste après l'accession du pays à l'indépendance en 1960 (INDRAP, 1997). Il s'agit pour le Niger, comme la plupart des pays en développement, de répondre aux besoins de formation des enseignants en situation de classe.

C'est dans cette optique que d'autres sont recrutés à partir du système du volontariat. Ce qui justifie leur non-maitrise de la profession enseignante. La mission de renforcement de leurs capacités a été confiée au Bureau Pédagogique, puis au Centre Pédagogique, ensuite à l'Académie du Niger à l'époque, appelée aujourd'hui Institut National de Documentation de Recherche et d'Animation Pédagogique (INDRAP), mise en œuvre à travers le canal de la radio Niger, Office de Radiodiffusion et Télévision du Niger (ORTN).

### *2.2. Une émission à fort encrage institutionnel*

La « Voix de l'Enseignement » est une émission radiophonique qui est diffusée sur les ondes de la Voix du Sahel (radio nationale) tous les mercredis soir, de vingt heures trente minutes (20h30mn) à vingt-et-une heure (21h00mn), soit une durée de trente minutes (30mn). Comme son nom l'indique, elle porte sur les pratiques de classe en touchant, d'une émission à une autre, ses divers aspects (pédagogie générale, pédagogie spéciale, morale professionnelle). Elle puise toutes ses thématiques dans les programmes officiels du Niger. Cette émission aborde les contenus d'enseignement du cycle primaire et du cycle secondaire (collège et lycée).

L'émission débute à 20h30 avec un générique à la fin duquel intervient l'annonce du thème, de la classe ou niveau concerné et du présentateur. Puis, l'animateur décline l'identité de l'agent de l'INDRAP chargé de mener l'activité et de la cellule dont il relève qui passe à l'exploitation du thème à étudier. Cette étape marque le déroulement de la leçon. En effet, la suite de l'émission est marquée par une série de questions ouvertes et de réponses détaillées entre le modérateur et l'agent chargé de la tâche, entrecoupées par des pauses musicales. Ainsi, tout au long le présentateur fait ressortir principalement les définitions des concepts clés, les contenus du/des chapitre(s), les objectifs pédagogiques, les méthodes et supports, les règles, théories ou notions à retenir par l'auditoire.

Dans le cadre de la réalisation des émissions, les activités sont réparties par cellule selon les disciplines (français, mathématiques, anglais, etc.). Chaque cellule est composée d'un instituteur, un conseiller pédagogique (ou un chargé d'enseignement ou un professeur d'enseignement secondaire) choisis en fonction de leur spécialité, leur grade et leur expérience. Ces différentes cellules et l'administration de l'INDRAP sont en concertation permanente avec les acteurs sur le terrain (les enseignants, les conseillers, les inspecteurs) qui leur expriment leurs besoins pédagogiques. Ainsi, pour réaliser une émission, chaque cellule choisit un thème parmi ceux recueillis sur le terrain et le propose à la direction ou celle-ci propose à la cellule un thème qui est, soit sollicité par les cibles soit pertinent pour le contexte. Une fois que le choix est fait, la cellule soumet d'abord la proposition à la direction qui vérifie la conformité au programme national et à la politique éducative.

Après cet examen par le responsable pédagogique, la proposition est soumise à l'approbation du principal responsable de l'institut qui se manifeste par l'expression d'un avis favorable en apposant sa signature au cas échéant. Ensuite, la cellule procède à la conception écrite de l'émission qui est l'étape de la matérialisation du document par sa mise à l'écrit sur papier. Enfin, après amendement puis validation du document, la cellule soumet la production écrite à la cellule audiovisuelle. À ce niveau la cellule technique procède à l'enregistrement de l'émission en présence des animateurs de la cellule concernée. Cette dernière enregistre sur leur thème choisi et validé par la direction. Pendant l'enregistrement, la cellule technique grave sur les CD certaines informations comme l'intitulé du thème, la date, le nom de la cellule concernée etc.

Le responsable du domaine amène le CD à la voix du sahel pour diffusion selon un calendrier donné. Ce calendrier est un chronogramme établi pour le passage des CD (émissions) : chaque mercredi du mois (du 1er au 4e) correspond à une émission indiquée par l'INDRAP. Mais, cet ordre respecte la priorité en besoins exprimés par les acteurs sur le terrain. L'INDRAP tient aussi compte du contexte (préparatifs de la rentrée scolaire par exemple) pour établir l'ordre de passage. Souvent, des acteurs peuvent solliciter la rediffusion d'une émission.

> Pour demander une rediffusion, certains enseignants se déplacent (cela n'est possible que pour ceux de Niamey) ; d'autres font des appels téléphoniques et d'autres encore écrivent un courrier à transmettre par la poste. L'un dans l'autre, ces moyens sont peu utilisés à cause de la distance, le coût de la communication et/ou la méconnaissance des contacts ou la boite mail de l'INDRAP (Un responsable de l'INDRAP, Niamey, le 02/07/2021)

Pour la non rediffusion, certains CD sont décalés à une séance ultérieure. Notons que le calendrier de diffusion est mensuel et l'INDRAP envoie quatre CD au moins (en cas de rediffusion) pour le mois. Le premier mercredi du mois, les principaux responsables de l'institut restent à l'écoute et veillent à la diffusion de l'émission.

Enfin, selon la direction de l'institut, chaque cellule a un cahier de charge dont la mise en œuvre fait l'objet de suivi et d'évaluation par un conseil créé à cet effet et qui est composé du DGA, du coordinateur pédagogique et des représentants des cellules. Ainsi, l'ensemble du matériel destiné à la réalisation des émissions est reproduit puis remis à chaque section, cellule et département. Comme on le voit, du choix des thématiques à la diffusion en passant par le choix des acteurs de mise en œuvre, le processus de réalisation des émissions est cadré.

### *2.3. Détermination des contenus des émissions : une faible association des acteurs*

La détermination des contenus des émissions de la « Voix de l'Enseignement » reste méconnue par un grand nombre de consommateurs/cibles. Les opinions se situent entre hésitations et suppositions concernant l'institution qui détermine les contenus des émissions. Pour la plupart c'est le ministère de l'éducation qui détermine les contenus des émissions tandis que pour certains c'est l'INDRAP. Un nombre très négligeable de répondants attribue au

ministère la responsabilité de déterminer les thématiques, les acteurs et le canal de mise en œuvre des émissions de la voix de l'enseignement.

Pour les tenants de cette idée, c'est au ministère, qui est chargé de l'éducation, que revient l'habilité à décider conformément à ses orientations de ce que la « Voix de l'Enseignement » doit faire car celui-ci a une cellule de programmation. C'est dans ce sens que des directeurs d'écoles interviewés (Maradi) soulignent que les contenus, la mise en œuvre et le canal de ces émissions sont décidés à huis clos par l'INDRAP. Cette tendance est formaliste dans le sens où les acteurs s'appuient sur le caractère officiel de la mission du ministère pour l'imaginer comme étant l'auteur habilité à déterminer les contenus des émissions. D'autres acteurs, par contre, voient le cadre décisionnel plus large. C'est ainsi qu'un conseiller pédagogique de Maradi affirme : « c'est l'INDRAP qui décide du contenu des émissions et leurs mises en œuvre ».

À y voir, l'unanimité semble être faite sur le fait que dans les normes c'est l'INDRAP qui doit choisir les thèmes et leçons à présenter lors des émissions, les animateurs et le canal de mise en œuvre des émissions.

> Puisque c'est l'INDRAP qui conçoit les programmes d'enseignement, produit les guides et manuels pédagogiques ; il forme les acteurs de l'utilisation des livres rédigés les cadres de l'INDRAP sont des conseillers et inspecteurs qui ont passé par l'enseignement et maîtrisent ce domaine ; aucune institution n'est mieux placée que lui pour opérer ces choix (Un enseignant, Niamey, le 02/06/2021).
>
> Les cadres de l'INDRAP sont aguerris, donc ils sont mieux placés pour parler de l'enseignement, de la pédagogie et des difficultés des enseignants (Un enseignant, Niamey, le 04/06/2021).

Toutefois, il est reproché à l'émission son caractère exclusif car les principaux concernés, notamment les enseignants ne sont pas associés dans l'identification des besoins en termes de renforcement de capacités. Pourtant, pour les responsables de l'institut, leur structure ne peut, au mieux, que rappeler au public la thématique à suivre pour chaque émission.

D'aucuns pensent qu'en dépit de leur expérience et la maîtrise du terrain, les agents de l'INDRAP doivent collaborer ou s'associer avec les enseignants du terrain, les conseillers pédagogiques et les inspecteurs pour identifier les problèmes ou besoins pédagogiques des enseignants. Pour un responsable régional de l'éducation, « l'analyse des besoins doit provenir des inspecteurs et des enseignants et non au niveau de l'INDRAP ». Dans cette perspective, il revient à l'INDRAP de rappeler au public la thématique à suivre pour chaque émission comme souligné antérieurement.

### *2.4. Une prise en charge partielle des besoins des groupes cibles par l'émission*

L'idée maitresse à retenir est le caractère transversal de l'INDRAP. En effet, les cadres de cette structure soutiennent unanimement que « La voix de l'Enseignement » touche toutes les disciplines en apportant son aide en pédagogie. Selon les responsables enquêtés, tous les besoins des élèves et des enseignants sont pris en charge, énoncés sous formes de thématiques des émissions. Ces thématiques touchent divers aspects des activités professionnelles des enseignants. Elles portent à la fois sur les préparatifs de la rentrée scolaire, le rôle du Directeur d'école, la lecture, les mathématiques, etc. Chaque émission présente un modèle qui explicite toutes les étapes d'une leçon dans une discipline donnée.

> Ces émissions cultivent les enseignants. Je suivais ces émissions lorsque j'étais enseignant. L'émission est très pertinente car les contenus cadrent avec le plan national. C'est une très bonne chose ça aide les enseignants qui sont très loin de la ville » (Un responsable de l'éducation, Tahoua, le 14/06/2021).
>
> L'INDRAP est transversal. Ses émissions sont multiples et tiennent compte des besoins des enseignants parce que, excepté ces dernières années, ne venait à l'INDRAP que celui qui avait une importante expérience : des instituteurs ayant plus de cinq (5) ans de service, des conseillers et inspecteurs pédagogiques expérimentés, des professeurs de collège et des professeurs de lycée.

> Ces cadres sont chevronnés de l'enseignement, des pédagogues aguerris, des agents performants et capables, qui connaissent le terrain et connaissent les besoins des enseignants (Des cadres de l'INDRAP, Niamey, le 15/06/2021).

Malgré tout, un nombre important de groupes cibles qui y sont désintéressés, notamment les jeunes générations d'enseignants, dispose de peu d'informations et de connaissances sur la réalité de l'INDRAP et de l'émission la « Voix de l'Enseignement ». Ceux-ci pensent que « les émissions de la voix de l'enseignement sont "fermées" » (Un groupe d'enseignants, Niamey, le 02/06/2021), c'est-à-dire que l'auditoire n'a pas droit à la parole.

Les investigations montrent que les acteurs de terrain sont insuffisamment informés sur la conception et la réalisation de ce genre d'émissions. La plupart d'entre eux, notamment les enseignants, pensent que l'INDRAP ne les associe pas aux activités et que les cadres de cette institution s'isoleraient seuls dans leurs salles et produisent les émissions. De ce fait, « Nous, nous ne sommes que de simples consommateurs des produits de l'INDRAP » (Un enseignant, Niamey, le 01/06/2021). Cela montre bien que ces acteurs sont sous informés de la possibilité de communiquer avec les agents de l'INDRAP pour leur faire des propositions de leçons à présenter et des moyens pour le faire. Aussi, quand les réalisateurs visitent les enseignants dans les écoles, « souvent certains réclament des frais pour être formés en situation de classe » (Un responsable de l'INDRAP, Niamey, le 14/06/2021). Pourtant, ce sont les enseignants eux-mêmes qui, très souvent, ne veulent pas s'impliquer, peut-être parce qu'ils ne sont pas très intéressés.

Aussi, le témoignage de certains responsables de l'institut laisse apparaître un souci de qualification au sein même du personnel de l'INDRAP. Certes, tout était bien suivi mais de nos jours on y trouve des agents qui n'ont pas les compétences requises en adéquation avec les tâches qui sont les leurs. Partant, les productions pourraient ne plus répondre au goût ou aux attentes des auditeurs. En effet, l'usage pédagogique des médias vise à familiariser les jeunes publics à la pratique distanciée de l'information (P. Moeglin, 2013, p. 27). Conséquemment, un désintéressement pourrait gagner les acteurs et cela pourrait expliquer la négligence de l'émission.

De surcroît, le manque de possibilité permettant aux enseignants de communiquer avec les animateurs des émissions afin de leur proposer de leçons à présenter ou de se proposer volontiers pour animer une émission, peut être un facteur d'une mauvaise perception vis-à-vis des émissions. Alors que les enseignants ont assez de thèmes à proposer relativement aux difficultés qu'ils rencontrent, ils ont besoin de participer aux émissions en demandant plus de détails. Ils veulent appeler en direct pour demander plus d'explications. Ce qui n'est pas possible, malheureusement. Ils ignorent d'ailleurs la possibilité et les moyens par lesquels ils peuvent communiquer avec l'INDRAP. Ce faisant, ils sont moins motivés. C'est pourquoi il est constaté « que d'autres enseignantes surtout les jeunes ne s'intéressent pas aux émissions » (Une enseignante, Maradi, le 14/06/2021).

Si dans l'ensemble les acteurs ont reconnu que leurs besoins sont pris en charge par les émissions, il n'en reste pas moins vrai que dans le domaine de l'éducation inclusive des insuffisances existent et sont mises en exergue par certains acteurs concernés. En effet, il a été soutenu que les émissions « Voix de l'Enseignement » ne cadrent pas avec les exigences de l'éducation inclusive, notamment l'éducation des handicapés moteurs, des handicapés visuels etc., et par conséquent ne s'alignent pas convenablement aux politiques nationales.

### *2.5. Une émission à pertinence contestable*

Pour mesurer la pertinence de l'émission « Voix de l'Enseignement », il faut la mettre en rapport avec les politiques et plans nationaux de développement de l'éducation. Mais de manière particulière, il s'agit de voir la cohérence des approches pédagogiques utilisées dans la réalisation des émissions ainsi que leur adéquation avec les programmes de formation d'enseignement.

Les potentialités qu'offre l'utilisation de la radio dans l'enseignement et la formation avaient suscité et entretenu dans le milieu scolaire nigérien des espoirs importants en matière d'amélioration des pratiques pédagogiques et la résolution des problèmes liés à l'accès d'un plus grand nombre d'acteurs de l'éducation. Comme les thèmes qu'elles traitent cadrent avec ceux traités dans les classes par les enseignants craie en main, les émissions de la « Voix de l'Enseignement » sont d'une valeur pédagogique particulière en ce qu'elles consistent à conseiller les enseignants à distance.

> Les émissions sont comme des encadreurs pédagogiques à distance. D'une part, ces émissions sont des rappels continus pour des enseignants qui ont une formation pédagogique de base. D'autre part, ces émissions sont sous forme de formation pour des enseignants sans formation pédagogique initiale (Un responsable régional de l'éducation, Tahoua, le 14/06/2021).

Par rapport au contenu, même si beaucoup d'acteurs expriment leur satisfaction vis-à-vis de « La voix de l'Enseignement », peu d'enseignants fréquentent l'INDRAP. Pourtant,

> Les portes de l'INDRAP sont ouvertes au public. Tout enseignant qui a des difficultés ou qui a un besoin pédagogique peut passer ou appeler par téléphone portable ou envoyer un courrier. Des fois, certains enseignants qui le savent appellent pour demander de rediffuser telle ou telle émission et l'INDRAP le fait (Un responsable de l'INDRAP, Niamey le 14/06/2021).

D'ailleurs, ajoute l'interviewé,

> Pour préparer les concours (BS 1, BS 2…), les enseignants envoyaient des sujets que nous leur traitons et plusieurs autres tests se préparaient grâce à la voix de l'enseignement (Un responsable de l'INDRAP, Niamey le 14/06/2021).

Il faut noter qu'il y a un rapport très étroit entre les émissions « la Voix de l'Enseignement » et les politiques éducatives du Niger. En effet, « L'INDRAP ne fait qu'exécuter tout ce qui est politique nationale de formation. C'est toujours un programme national adopté par le gouvernement qu'il exploite » (Un responsable de l'INDRAP, Niamey, le 14/06/2021).

> Ces émissions sont des déroulés des programmes d'enseignement au Niger et ces programmes sont définis par les différentes politiques en la matière. Partant, les émissions cadrent bien avec les politiques et plans nationaux (Un enseignant, Niamey, le 3/06/2021).

Les données issues des entretiens avec plusieurs directeurs d'école révèlent également que les émissions s'alignent aux politiques, plans nationaux, programmes de formation et d'enseignement et aux approches pédagogiques en vigueur.

> Elles ont une conformité avec les politiques et plans nationaux car les cours dispensés sont les mêmes avec ceux évoqués dans les émissions (Une directrice d'école, Tahoua, le 15/06/2021).
> Elles cadrent avec la politique éducative qui vise une école de qualité pour un système éducatif performant. La démarche et stratégie utilisées sont bonnes (Une inspectrice, Tahoua, le 16/06/2021).

Mieux, « La Voix de l'Enseignement » entre dans le cadre de la formation à distance des enseignant(e)s.

> C'est vrai qu'il y a eu de changements qui sont intervenu ces derniers temps notamment le changement du programme de 1988 et aujourd'hui on parle de '' programme rénové'' qui n'est en fait qu'une révision du premier programme (1988) : c'est juste un certain nombre de chapitres qui ont été purement et simplement supprimés, mais le reste c'est la même chose (Un responsable de l'INDRAP, Niamey, le 14/06/2021).

En outre, « La Voix de l'Enseignement » fait aussi la promotion des langues nationales comme l'a souhaité l'article 10 de la Loi d'Orientation du Système Éducatif Nigérien (LOSEN) qui consacre le français et les langues nationales comme langues d'enseignement.

Même si les acteurs ont soutenu presque unanimement la pertinence de cette émission, il convient de préciser que c'est en rapport avec son alignement aux politiques publiques d'éducation. D'ailleurs, une analyse minutieuse de cette émission, permet de constater qu'au-delà de ce rapport formel avec les politiques publiques, le canal par lequel elle passe (la radio) est aujourd'hui un média moins utilisé du grand public surtout chez les plus jeunes.

L'émission « La Voix de l'Enseignement » dans son essence reste un pertinent outil pédagogique de renforcement des capacités à distance. Ainsi, la formation à distance, en tant que levier de l'évolution des pratiques dans la supervision pédagogique des enseignants, des directeurs et autres animateurs d'écoles (T. Karsenti, R.P Garry, A. Benziane, B.B. Ngoy-Fiama et F. Baudot, 2012), offre une plateforme propice pour réaliser dans un délai raisonnable le renforcement des capacités de ces acteurs à des coûts raisonnables.

En tant qu'instrument d'accompagnement du système éducatif (M. Songossaye, 2019), cette émission constitue un moyen de formation à distance des enseignants permettant non seulement d'économiser les ressources en termes de temps mais aussi en termes de financement.

### *2.6. Des évolutions technologiques incontournables*

La « Voix de l'Enseignement » est une émission connue par les acteurs rencontrés lors de cette étude. La plupart des acteurs interrogés se souviennent des émissions animées par des pédagogues et diffusées sur les antennes de la radio nationale « la voix du Sahel ». Beaucoup d'entre eux d'ailleurs soulignent qu'elle était diffusée tous les mercredis soir. Mais de nos jours les émissions ont tendance à être oubliées. Car « Si avant 90% des enseignants écoutaient ces émissions aujourd'hui même 10% ne sont pas intéressés » (Un responsable de l'éducation, Maradi, le 14/06/2021).

**Encadré N° 1: témoignages relatifs à la faiblesse des émissions**

Beaucoup ne sont pas à l'écoute « *il faut reconnaître qu'il n'est pas évident qu'un grand nombre d'auditeurs soit à l'écoute. Par exemple moi-même qui vous parle, ça fait des dizaines d'années que je suis déconnecté de cette émission ; je ne la suis pas* » affirme un enquêté.

« *Elle n'a pas de représentation dans les autres chefs-lieux de région, en dehors de Niamey. Elle n'a pas d'ouverture c'est-à-dire qu'elle ne permet pas aux enseignants de réagir spontanément. Pire, elle est diffusée seulement à la radio nationale qui n'intéresse pas un grand nombre de citoyens d'où sa faible couverture* ».

« *La voix du sahel est mal ou peu reçue, ce qui écarte du coup certains enseignants* ».

Les enseignants déplorent que « *les émissions concernent plus le cycle primaire que le cycle secondaire. C'est-à-dire que les leçons présentées dans les émissions touchent plus la réalité de l'enseignement de base I (le primaire) que celle de la base II (le secondaire)* ».

Un enseignant du secondaire expose sa désolation en disant *« J'écoutais les émissions de la voix de l'enseignement tous les mercredis à 21 heures lorsque j'enseignais à la base I avant que je ne fasse le spécial A qui m'a permis d'accéder au secondaire. J'étais dans la vive motivation d'avoir des conseils pédagogiques lorsque j'ai débuté au secondaire et à ma grande surprise j'ai constaté que ces émissions n'ont toujours pas changé leur contenu de tout le temps. Cela m'a obligé à chercher mes soutiens pédagogiques ailleurs ».*

Remarquons que les plus anciens ou les ainés de la profession – dont l'ancienneté est importante (conseillers, inspecteurs, directeurs, proviseurs) - connaissent et écoutent « La Voix de l'Enseignement » plus que les jeunes enseignants ou les cadets – dont l'ancienneté est moyenne (les enseignants/enseignantes du primaire, les jeunes professeurs de collège ou lycée).

Dans cet ordre d'idées, G. Jacquinot et G. Leblanc (1996) montrent que les modes d'apprentissage varient selon les médias et que la « *lecture de l'image* » doit être contextualisée en fonction des ambitions pédagogiques. En termes de couverture de sa cible, « La Voix de l'Enseignement » a pu, jusqu'à une certaine période, toucher un grand nombre d'enseignants répartis sur le territoire national grâce au réseau de couverture de la radio Radio Niger. Mais aujourd'hui ce public est composé de jeunes « digital native » qui sont plus attachés aux

technologies nouvelles. Présentement, ces jeunes usagers préfèrent d'autres types d'appareils plus récents, plus performants et qui répondent encore mieux à leurs besoins (J. Perriault, 1981). Du coup, la capacité des médias traditionnels tels que la radio à atteindre un large public reste problématique.

En effet, peu de jeunes enseignants connaissent ces émissions. Certains confondent même « La Voix de l'Enseignement » à l'émission « le Vieil Instit » qui est diffusée sur les ondes de la télévision nationale « Télé Sahel ». Cette confusion se confirme par les propos d'une enseignante à Niamey : « Je connais cette émission, je la suis toujours à la télé et je conseille à mes enfants de la suivre aussi » (Une enseignante, Niamey, le 02/06/2021). En fait, ce n'est pas seulement une erreur d'estimation sur l'efficacité de l'émission radiophonique comme moyen proprement pédagogique qui est à prendre en compte ici, c'est une appréciation globale sur l'évolution de la société (H. Duccini, 2013). D'ailleurs, même les « anciens du domaine » qui écoutaient immanquablement « La Voix de l'Enseignement » y sont déconnectés depuis des années. Cela pourrait être lié à l'évolution technologique qui a vu l'avènement de l'internet et le développement rapide des médias sociaux mais aussi à la question du support, c'est-à-dire l'inadaptation du canal (la Voix du Sahel).

Ainsi, si la radios et la télévision sont des moyens efficaces et vont au-delà de leurs publics cibles, l'audiovisuel sert aussi de moyen d'information et de formation, en ce sens qu'il porte à la connaissance des enseignants des informations sur des activités qu'ils doivent assimiler et mettre en pratique en classe. Cependant, les effets d'apprentissage de ces deux médias sont différents de ceux de l'école et les cibles ne leur accordent pas à une valeur de transmission d'information car ils sont considérés comme des cadres informels (C. Maguy, 1995).

**Conclusion**

En définitive, de sa création à ce jour, « La Voix de l'Enseignement » a fait toutes ses preuves dans l'accompagnement des acteurs de l'éducation. Elle leur a permis de décanter diverses difficultés sur le terrain. Pourtant, au vu de l'absence ou la faiblesse de dispositif de renforcement des capacités des enseignants et du poids de contractuels, dont beaucoup sont sans formation initiale ou présentent de sérieuses lacunes pédagogiques, cette émission radiophonique pourrait être un outil pertinent pour assurer la formation à distance et continue des enseignants si elle parvient à s'adapter au contexte actuel en se modernisant afin de toucher par divers canaux l'ensemble des groupes cibles. En conséquence, elle aura résolu l'effet du problème de « couverture médiatique » et de « centralité des activités à Niamey ».

Mais, avec la mondialisation de la technologie, des connaissances scientifiques, cette émission se voit progressivement abandonnée par ses auditeurs. Pour cause, elle n'a pas pu résister aux changements. Aujourd'hui force est de constater que « La Voix de l'Enseignement » constitue un moyen peu efficace pour le renforcement des capacités pédagogiques à distance des enseignants. Malgré son alignement aux politiques éducatives adoptées par le Niger, cette émission ne répond plus aux besoins spécifiques des jeunes enseignants qui constituent pourtant la majorité des effectifs de ce corps.

À la lumière de tout ce qui précède, on peut affirmer que les émissions hebdomadaires diffusées sur les ondes de la Voix du Sahel ont concouru à la formation à distance de beaucoup d'acteurs pédagogiques. Cependant, elles sont de nos jours confrontées à de nombreux défis dont les principaux ont trait à la fréquence (une seule fois par semaine) et au temps d'antenne jugé trop court (30 minutes seulement), à un faible taux d'écoute, à la faible appropriation du canal, à la nécessité de la prise en compte des TIC pour une animation pédagogique accélérée, etc.

**Références bibliographiques**

ALZOUMA Gado, 2012, « Technologies éducatives et développement : une brève histoire de la télévision scolaire au Niger », in tic&société [En ligne], Vol. 5, n°2-3 | 2e sem. 2011 / 1er sem., mis en ligne le 18 juin 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/ticetsociete/1025, DOI : 10.4000/ticetsociete.1025.

Analyse du secteur de l'éducation. Éléments pour de nouvelles orientations dans le cadre de la 2è phase du PSEF 2020 tiré de https://www.assets.unesco.org.

DUCCINI Hélène, 2013, « Histoire d'une illusion : la télévision scolaire de 1945 à 1985 », tiré de https://www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2013-2-page-122.htm.

INDRAP, 1997, Rapport de l'atelier du FAD, Niamey.

JACQUINOT Geneviève et LEBLANC Gérard, 1996, *Les genres télévisuels dans l'enseignement*, CNDP, Ressources formation. Enjeux du système éducatif, Paris.

KARSENTI Thierry, GARRY Raymond-Philippe, BENZIANE Abdel- baki, NGOY-FIAMA Balthazar Bitambile et BAUDOT Fabienne, 2012, *La formation de formateurs et d'enseignants à l'ère du numérique : stratégies politiques et accompagnement pédagogique, du présentiel à l'en- seignement à distance.* Montréal : Réseau international francophone des établissements de formation de formateurs (RIFEFF) / Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

MAGUY Chailley, 1995, « Apprendre par la télévision, apprendre à l'école » In *Réseaux*, volume 13, n°74, Télévision et apprentissages. pp.31-54. DOI : https://doi.org/10.3406/reso.1995.2780.

MŒGLIN Pierre, 2013 , « École et médias. Pour un renouvellement des perspectives critiques» in *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°14/3B, p.21 à 32, [en ligne] URL : https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2013/supplement-b/02-ecole-et-medias-pour-un-renouvellement-des-perspectives-critiques/ consulté le 24 août 2023.

PERRIAULT Jacques, 1981, *Mémoires de l'ombre et du son. Une archéologie de l'audiovisuel*, Paris, Flammarion.

SONGOSSAYE Mathurin, 2019, « Émergence de la littérature dans l'espace audiovisuel centrafricain », in *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 8, p. 133-143.

VOULGRE Emmanuelle & NETTO Stéphanie, 2016, « La radio scolaire : quelles formations pour les maîtres au Burundi et en France ? » In Sciences *et Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation et la Formation*, volume 23, n°1. Dossier spécial : Enseigner, accompagner, apprendre, quels changements à l'heure du numérique ? sous la direction de Laetitia Boulc'h, François-Xavier Bernard et Geroges-Louis Baron. p. 77-108. DOI : https://doi.org/10.3406/stice.2016.1693, Consulté le 19 mars 2021. www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1995_num_13_74_2780.

*LAKISA*, est une revue semestrielle à comité scientifique et à comité de lecture des sciences de l'éducation du Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation (LARSCED) de l'École Normale Supérieure de l'Université Marien Ngouabi (Congo). Elle a pour objectif de promouvoir la Recherche en Éducation à travers la diffusion des savoirs dans ce domaine. La revue publie des articles originaux dans le domaine des sciences de l'éducation ( didactique des disciplines, sociologie de l'éducation, psychologie des apprentissages, histoire de l'éducation, ou encore philosophie de l'éducation...) en français et en anglais. Elle publie également, en exclusivité, les résultats des journées et colloques scientifiques.

Les auteurs qui soumettent des articles dans la revue *LAKISA* sont tenus de respecter les principes et normes éditoriales CAMES de présentation d'un article en Lettres et Sciences Humaines (NORCAMES/LSH) ainsi que la typographie propre à la revue.

L'ensemble des articles publiés dans la revue LAKISA sont en libre accès (accès gratuit immédiat aux articles, ces articles sont téléchargeables à toutes fins utiles et licite) sur le site internet de la revue. Cependant, les opinions défendues dans les articles n'engagent que leurs auteurs. Elles ne sauraient être imputées aux institutions auxquelles ils appartiennent ou qui ont financé leurs travaux. Les auteurs garantissent que leurs articles ne contiennent rien qui porte atteinte aux bonnes mœurs.

Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation (LARSCED)
École Normale Supérieure (ENS)
Université Marien Ngouabi (UMNG)
***ISSN: 2790-1270 / en ligne***
***2790-1262 / imprimé***
Éditeur : LARSCED
**www.lakisa.larsced.cg**
**revue.lakisa@larsced.cg**
**revue.lakisa@umng.cg**
BP : 237, Brazzaville-Congo